

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2023

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 19
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 12

Relevé des délibérations du C.A. du 01.12.2022

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le relevé des délibérations du C.A. du 1^{er} décembre 2022 (Cf. annexe n°1).

↳ VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 21
 - **Pour** : 21
 - **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 9 mars 2023

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM





RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SUPMICROTECH-ENSMM

Séance du jeudi 1^{er} décembre 2022 – 13 h

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

Remarque : l'enregistrement a été coupé entre la quatrième minute et la sixième minute.

La séance est ouverte par le Directeur.

Le DGS fait état des procurations : Benoît Vuillemin donne procuration à Olivier Mustiere, Zeina Al Masry donne procuration à Roberta Tittarelli, Valérie Soumann donne procuration à Philippe Abbé, Noureddine Zerhouni donne procuration à Yann Le Gorrec

➤ **DESIGNATION D'UN PRESIDENT DE SEANCE**

Le Directeur indique qu'il est nécessaire de nommer un Président de séance pour procéder à l'élection parmi les personnalités extérieures. Il propose donc que ce soit l'ancienneté qui prime pour nommer le Président. Le Professeur des Universités Yann Le Gorrec étant le plus ancien dans le grade le plus élevé est proposé pour être nommé Président de la séance.

Le Directeur propose un vote simple.

La proposition est approuvée à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

Monsieur Yann Le Gorrec est désigné Président de la séance.

➤ **MODALITES DE DESIGNATION DES PERSONNALITES EXTERIEURES**

L'ensemble des candidatures présentées lors de la séance du 17 novembre a été envoyé aux membres convoqués.

Le Ministère et le Rectorat ont été interrogés relativement aux candidatures. Il s'avère que Madame Virginie Blondeau-Pâtissier est inéligible, car elle ne peut pas être considérée comme un membre extérieur à SUPMICROTECH-ENSMM selon la jurisprudence.

Concernant Monsieur Xavier Rousset ni le Ministère ni le Rectorat ne se sont positionnés. Les informations données lors de la séance du 17 novembre restent valables.

Concernant Damien Tournier, étant donné son statut de Président de l'UIMM du Doubs, il pourrait y avoir un conflit d'intérêts en lien avec les formations par apprentissage de l'École. Juridiquement, Monsieur Tournier est éligible. S'il s'avérait que Monsieur Tournier était élu en tant que personnalité extérieure, il serait précisé dans la convention qu'il devra s'abstenir en cas de délibération le concernant. Il est noté que cette particularité sera appliquée pour d'autres membres si une délibération les concerne.

Concernant la limite d'âge, elle est stricte et fixée à 67 ans pour tous les Présidents des établissements publics.

Le Directeur précise que le vote se fera par voie électronique. Cinq candidats « homme » sont à élire pour deux sièges de « personnalité extérieure » et quatre candidates « femme » pour trois sièges à pourvoir. Le DGS présente la procédure. Chaque électeur va recevoir un courriel contenant un lien leur permettant de procéder au vote en cochant les cases correspondantes à leurs choix (trois pour les candidates et deux pour les candidats). Le nombre de coches possible est bloqué. Deux courriels seront envoyés aux membres ayant une procuration. Le nombre d'électeurs est de dix-huit. Il est procédé à une vérification des adresses mail.

Sur les modalités, un principe doit être adopté en cas d'égalité. La proposition est de procéder à un second vote uniquement sur les candidats à égalité sur un siège donné. Si l'égalité se poursuit après le deuxième tour, il est proposé de procéder à un tirage au sort.

La proposition est soumise au vote

La proposition est approuvée à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

➤ **DESIGNATION DES PERSONNALITES EXTERIEURES**

Il est procédé au premier tour.
Les résultats sont présentés.

Pour les personnalités extérieures femmes :

- Madame Acker : 16 voix
- Madame Chauvin : 16 voix
- Madame Augé : 14 voix
- Madame Vanheems : 7 voix

Sont donc désignées en tant que personnalités extérieures féminines Madame Acker, Madame Chauvin et Madame Augé.

Pour les Personnalités extérieures hommes :

- Monsieur Alamagny : 9 voix
- Monsieur Debaisieux : 2 voix
- Monsieur Rigal : 14 voix
- Monsieur Tournier : 11 voix
- Monsieur Rousset : 0 voix

Sont donc désignées en tant que personnalités extérieures hommes Monsieur Rigal et Monsieur Tournier.

















Le Président de séance remercie les membres du CA pour leur participation et leur implication. Il indique qu'il est nécessaire d'anticiper les séances et de bien consulter les membres du CA en amont afin de procéder à des prises de décision sereines. Le Directeur précise que l'ensemble des documents préparatoires est en général transmis en amont des séances, sauf cas exceptionnels.

Le Directeur remercie les participants et donne rendez-vous aux membres présents au 15 décembre pour un CA plénier.

La séance est levée à 13 h 30.

**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE SUPMICROTECH-ENSMM**

📅 **le Jeudi 1er décembre 2022 - 13h**

	Pouvoir donné à	Signatures
Madame Nathalie ALBERT-MORETTI	<i>Excusée - Représentée par Monsieur Olivier BRAUN</i>	
Madame Laëtitia MARTINEZ		
Monsieur Olivier MUSTIERE		Visio
Monsieur Benoît VUILLEMIN	<i>Excusé Procuration</i>	
Monsieur Emmanuel FOLTETE		
Monsieur Yann LE GORREC		
Monsieur Noureddine ZERHOUNI		
Madame Zeina AL MASRY	<i>Excusée Procuration à Madame Roberta TITTARELLI</i>	
Monsieur Joseph GAVOILLE		
Madame Roberta TITTARELLI		
Monsieur Romain JAMAULT		
Monsieur Eric MERAT		
Monsieur Philippe ABBE		
Monsieur Gérard MICHEL		
Madame Valérie SOUMANN	<i>Excusée Procuration à Monsieur Philippe ABBE</i>	
Monsieur Paul BENOIT-GONIN		
Madame Flavie GUILHOT		
Monsieur Romain JANEAU		
Monsieur Benjamin MARTINE		
Madame Coralie SPICKER-VELTER		
Monsieur Adam BRENIERE		
Monsieur David MAUPIN		
Monsieur Eric ROBERT	<i>Excusé</i>	
Monsieur Pascal VAIRAC		
Madame Marine HOSPITAL		
Monsieur Morvan OUISSE		
Madame Nadine PIAT		
Monsieur Christophe VARNIER		